

L'OPAH d'Annemasse Agglo, vous aide aussi à maîtriser l'énergie

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un logement : dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) d'Annemasse Agglo, il existe des aides pour faciliter la réalisation de travaux d'isolation ou d'amélioration du mode de chauffage.

L'OPAH d'Annemasse Agglo, pour favoriser la politique de développement durable, vous aide à identifier les diverses aides et primes auxquelles vous pouvez prétendre. Parce que le crédit d'impôt mis en place par l'état pour soutenir ces initiatives ne suffit pas toujours, il existe des primes pour l'installation de certains équipements tels que les fenêtres double vitrage, les chaudières à condensation ou l'utilisation d'énergies renouvelables. De plus, sous certaines conditions, **l'OPAH d'Annemasse Agglo** propose des subventions supplémentaires.

Récapitulatif des aides cumulables :



Primes du Conseil Régional

- Chaudière bois ou granulés ou déchiqueté : 2000 €
- Installation solaire : de 500 à 2400 €

Primes ANAH (selon conditions de ressources)

- Fenêtres performantes : 80 € / fenêtre
- Chaudières bois ou condensation : 900 €
- Système thermodynamique : de 900 à 1800 €
- Installation solaire : de 900 à 1800 €

Primes OPAH Annemasse Agglo (selon lieu d'habitation et type de logement)

- Fenêtres : de 50 à 80 € / fenêtre

Crédit d'impôt (personne imposable ou non)

- Isolation : de 25 à 40 %
- Système de régulation : de 25 à 40 %
- Installation solaire : 50 %
- Système de chauffage : de 15 à 50 %

Plus de renseignements :

Contactez gratuitement, la société **URBANIS** (Missionnée par Annemasse Agglo, dans le cadre de l'OPAH)

- En téléphonant au : **04 79 33 21 49** de 8h30 à 12h30 (du lundi au vendredi)
- En allant à une permanence de **l'OPAH - 5 rue Madame Fleutet à Annemasse**, les lundis de 9h30 à 12h30 (salle 54 au rez-de-chaussée à droite).

Important : Certaines subventions étant dépendantes des conditions de ressources, pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition